



Versailles, le 15 décembre 2009

Rédacteur : Patrick Bouy

**Compte-rendu de la cinquième réunion du Conseil de Quartier Notre-Dame,
qui s'est tenue le 8 décembre 2009**

Personnalités présentes : François de Mazières, Maire de Versailles,
Corinne Bébin, Maire-adjoint de Versailles, déléguée aux Affaires Sociales,
Nadine Enc, Directrice de la Direction des Personnes Agées et Retraitées de
la Ville de Versailles,
Catherine de Romemont, Directrice-adjointe de la Direction de la Vie des
Quartiers, des Loisirs et de la Jeunesse de la Ville de Versailles,
Carole Richard, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame.

Présents : Marie Seners, Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame,
Patrick Bouy, Secrétaire Général du Conseil de quartier Notre-Dame,
Bénédicte d'Aboville, Stéphanie Besancon, Nicole Burnet-Larroutis, Agnès Desplats,
Christine Jauffret-Guillard, Chantal Rozier-Chabert, Geneviève Schmitz,
Nicolas d'Avout, Eric Bourgeot, Yves Cambier, Jean Coupu, André Coustaury,
Jean Deschard, Marc Edeline, Patrice Gauthier, Laurent Giry, Bruno Lockhart,
Baudouin de Monts, Michel Morgenthaler, Léon Olivier, Conseillers de quartier.

Invitée : Sophie Le Roy-Cortyl.

Absents excusés : Dominique Roucher, Vice-Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame,
Ariane de Blic, Florence de Lalande, Véronique Le Camus, Claude Médard,
Jean-Paul Auberger, Kévin-Antoine Eloy, Olivier de La Faire, Claude Lavaste,
Conseillers de quartier.

Lieu : Maison de quartier, 7 rue Sainte Sophie

Début de réunion : 20 h 30

Fin de réunion : 23 h 00

La Présidente, Marie Seners, introduit cette cinquième réunion du Conseil de quartier Notre-Dame



I) Présentation des personnalités et avant-propos par Marie Seners, Présidente du Conseil de quartier Notre-Dame.

Marie Seners présente les intervenants du secteur de l'action sociale invités ce soir à traiter le thème de la veille auprès des personnes âgées.

Elle tient à communiquer préalablement quelques chiffres pour situer, selon divers paramètres socio-démographiques, la population dite « âgée » du quartier Notre-Dame.

Nombre d'habitants en 2002 : 18 203 soit 21% de la population versaillaise.

Répartition de la population du quartier :

Plus d'enfants et de jeunes que dans le reste de la ville : 41% de moins de 23 ans

Plus de retraités et personnes âgées : 31% de personnes de plus de 60 ans dont 19% de plus de 70 ans (10% de plus que dans les autres quartiers de Versailles)

Structures Familiales :

Plus de familles nombreuses : 11% de familles de plus de 4 enfants

Plus de familles avec 1 seul enfant : 42%

Moins de familles de 2 et 3 enfants.

Plus de ménages isolés (composés d'une personne vivant seule) : 40%

Logement :

Plus de logements collectifs (89%) et plus de propriétaires (45%)

Personnes âgées de plus de 60 ans majoritairement logées dans des logements compris entre 40 et 100m², mais 30% bénéficiant de logements de plus de 100m² dont 10% de plus de 150 m²

Situation Personnes âgées :

Le nombre d'aides octroyées par le CCAS en faveur des personnes âgées est légèrement inférieur à celui des autres quartiers alors que leur nombre est plus élevé. Le recours à l'aide des services sociaux est plus difficile dans le quartier ND pour des motifs culturels et psychologiques.

L'isolement est croissant avec l'âge : 32% d'isolement chez les personnes de plus de 60 ans, 35% chez les 60/74 ans, 52% chez les 75/79 ans et 89% chez les plus de 80 ans

II) Exposé de Nadine Enc, Directrice de la Direction des Personnes Agées et Retraités de la Ville de Versailles

« Repérer et accompagner l'isolement des personnes âgées », tel est l'axe central de l'exposé de Nadine Enc.

Trois services municipaux interviennent au domicile des personnes âgées :

- Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Le service maintien à domicile
- Le service qualité de vie



Ces trois services municipaux sont complétés par un réseau partenarial actif avec :

- Les Maisons de Quartier
- Les associations
- Le Département des Yvelines

Nadine Enc nous communique de nombreuses informations sur ces services municipaux et leurs partenaires ; nous résumerons ci-dessous ses propos :

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) a pour mission d'assurer à domicile, sur prescription médicale, des soins infirmiers (y compris des soins de base comme la toilette du matin) auprès de personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques ; le SSIAD de Versailles s'occupe actuellement de 135 personnes ; c'est le plus important des 24 SSIAD des Yvelines (les autres ayant une capacité moyenne de 30 à 40 places)

Le service maintien à domicile s'occupe du portage de repas, du portage de livres et de téléassistance, auprès de personnes âgées ou handicapées.

- Les repas (166 par jour en moyenne en 2008) sont fabriqués par un prestataire extérieur et livrés selon le principe de la liaison froide.
- Le portage des livres (conditionné au portage des repas) bénéficie actuellement à 40 personnes qui utilisent beaucoup ce service puisqu'ils lisent en moyenne 4 livres tous les 15 jours.
- La téléassistance, fonctionnant en partenariat avec le Conseil Général des Yvelines, est assurée par un prestataire extérieur ; elle comporte une plate-forme d'appels (opérationnelle 24 h sur 24 et 7 jours sur 7) qui permet d'offrir une écoute ou de déclencher des secours ; elle bénéficie à 536 personnes.

Le service qualité de vie a comme mission de lutter contre l'isolement et le grand isolement des personnes âgées ; on note que certaines personnes connaissent des situations particulièrement graves combinant l'absence (ou la quasi-absence) de famille avec des difficultés motrices, un état de dépression ou de confusion mentale, des carences sanitaires, etc... ; 210 personnes (dont 94% habitent seules) sont aidées par ce service et cela sans contrepartie financière ; ce service comporte 7 salariés et une dizaine de bénévoles réguliers ; il a été récompensé en 2008 par la Fondation SOMMER (Fondation de France) pour la mise en place d'un concept innovant « Le chien d'accompagnement social ».

Au total, 1079 personnes âgées reçoivent une prestation de la Ville.

Les Maisons de quartier, de par leurs liens de proximité avec les habitants et les activités multiples qu'elles organisent, sont une structure précieuse de lutte contre l'isolement et un relais important pour les services de la Ville.

Les associations partenaires : Versailles Portage, les petits Frères des pauvres, la Société Saint-Vincent, les associations oeuvrant dans les domaines du logement, de l'intergénérationnel, du service à la personne, etc.



Le département des Yvelines intervient au profit des personnes âgées ou handicapées notamment à travers trois structures : la COGITEY, PAM 78 et Yvelines Etudiants Seniors.

- La COGITEY (Coordination Gérontologique Intercommunale du Territoire Est Yvelines) informe sur les aides et les droits, coordonne les actions de soutien à domicile ; de plus c'est la structure référente pour l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- PAM 78 (Pour Aider à la Mobilité 78) est un dispositif de transport adapté pour les personnes handicapées ou âgées.
- Yvelines Etudiants Seniors : 4 étudiants interviennent en juillet et août en soutien au service qualité de vie de la ville de Versailles.

III) Exposé de Corinne Bébin, Maire-adjoint déléguée aux Affaires Sociales

Corinne Bébin souligne l'importance que revêt, à Versailles, l'assistance aux personnes âgées souffrant d'isolement. Elle salue l'action énergique et compétente de Nadine Enc et de son service dédié à ce sujet dont l'importance est grandissante pour d'évidentes raisons démographiques.

Actuellement, sur 8000 Versaillais de plus de 70 ans, 1000 seulement bénéficient d'une aide institutionnelle.

L'isolement est un phénomène qui n'affecte pas que des personnes économiquement faibles. La vie moderne conduit, par exemple, à des situations où les enfants et petits enfants sont expatriés et ne peuvent plus entourer et aider comme il se doit leurs aînés. C'est une problématique sans doute plus importante à Versailles qu'ailleurs, et plus importante également dans le quartier Notre-Dame.

Les personnes âgées vivent souvent dans un logement ancien sans ascenseur et parfois dépourvu de commodités adaptées au grand âge : baignoires accessibles, etc. Elles doivent être aidées pour réaliser des aménagements, ou au moins conseillées techniquement et financièrement pour la passation de leurs commandes aux artisans.

Un service de bibliothèque sonore se met en place, pour les personnes qui ne peuvent plus lire.

Les personnes âgées, souvent seules après le décès du conjoint, continuent d'habiter un grand logement. Une manière utile de rompre l'isolement est d'offrir, pour un prix modique, une chambre à un étudiant. Les services aident à mettre en place ce genre de solution.

Reste la question majeure de la détection des personnes âgées souffrant d'isolement et qui ne connaissent pas l'existence des différentes aides décrites ci-dessus. L'idée est de mobiliser ceux qui sont à leur contact de manière habituelle et qui peuvent recevoir une confiance, s'apercevoir d'une dégradation physique ou morale, ou noter d'autres signes. Par exemple, il peut s'agir des commerçants du quartier, du pharmacien, du pédicure, du kiné ou autres auxiliaires de santé, des gardiens d'immeuble, du facteur, etc. Il y a bien sûr aussi les voisins.



Corinne Bébin compte sur les membres des Conseils de Quartier pour informer sur ce sujet les acteurs ainsi visés et convaincre ceux qui le voudront bien de jouer ce rôle d' « agent capteur de situation d'isolement » pour transmettre l'information afin que les services mentionnés ci-dessus puissent proposer leurs aides à telle ou telle personne âgée et isolée.

Question d'un Conseiller : qui contacter ? Réponse : carole.richard@versailles.fr
avec copie à marie.seners@versailles.fr

Un Conseiller demande quelle est la définition d'une « personne âgée » : la réponse administrative est « plus de 60 ans », sans doute périmée avec l'augmentation de la durée de vie. La réponse pratique est plus complexe, et tient, comme on peut s'en douter, à d'autres facteurs que l'âge.

Un participant demande si les SDF âgés entrent dans le champ de compétence de la Direction des Personnes Agées et Retraitées. Réponse : ces personnes, qui ont des problèmes spécifiques, sont prises en charge par d'autres institutions.

IV) Exposé de Carole Richard, Directrice de la Maison de Quartier Notre-Dame

Sa position de directrice de la maison de quartier lui permet de bénéficier d'un observatoire privilégié.

En effet la Maison de quartier est un lieu de proximité, d'écoute et de lien social ; c'est un lieu très fréquenté, notamment par la population âgée. En outre il entre clairement dans sa mission de s'occuper des personnes âgées isolées.

4 axes d'orientations de la maison de quartier Notre Dame ont été définis dans son projet, et notamment un axe portant sur le renforcement de l'accessibilité aux personnes isolées et le développement d'actions de prévention en direction du public aîné.

Les objectifs fixés sont la lutte contre l'isolement, le maintien du lien social, de l'autonomie et du bien-être des personnes.

Les moyens proposés sont des ateliers (web-seniors, scrabble, bridge, encadrement, gym, yoga, etc...), des sorties à caractère culturel, des projets intergénérationnels, des partenariats, un accueil et une écoute quotidienne.

Un repas de Noël est organisé comme chaque année ; 30 personnes y sont attendues.

Dans les mois à venir, la Maison de quartier va travailler sur l'histoire du quartier Notre-Dame, avec les personnes âgées.

Carole Richard joue un rôle clé dans le processus d'alerte sur les personnes âgées en situation d'isolement.



Marie Seners intervient sur la question suivante : « Comment un membre du Conseil de Quartier peut-il se rendre utile dans le processus de détection des cas d'isolement de personnes âgées ? ».

Elle répond que chaque Conseiller se doit, sur son secteur (déterminé par le maillage du quartier établi sur son plan) d'identifier et de sensibiliser quelques « agents capteurs » de situation d'isolement dans les catégories déjà citées : pharmacien, boulanger, épicier, marchand de journaux, kinésithérapeute, gardien d'immeuble etc., et surtout de faire preuve d'imagination.

Des brochures sont mises à disposition des conseillers pour leur information personnelle et comme support à leur action de sensibilisation (Le guide des seniors à Versailles- Le SOSPAH- Le maintien à domicile- Le service Qualité de vie).

Dès lors qu'un repérage est fait, il convient de donner l'alerte de la manière suivante :

Adresser un mail à Carole Richard : carole.richard@versailles.fr

avec copie à Marie Seners : marie.seners@versailles.fr

Un Conseiller demande confirmation que les services sont gratuits, même pour les personnes aisées. La réponse est positive ; mais certains services sont payants, à un niveau modeste et au même prix pour tous, par exemple et approximativement : 7 €par mois pour la téléassistance, 4 à 10 €par repas. Pour ce qui concerne la Maison de quartier, la cotisation pour avoir accès à tous les ateliers est de 10 €par an.

V) Intervention du Maire sur la rue Carnot, la rue Hoche et sur la place Gambetta

VI) Approbation du procès verbal de la réunion précédente (6 octobre 2009)

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Un participant fait néanmoins observer que l'affirmation qu'il avait faite qu'il n'existait pas de passage protégé devant la rue Madame avait été contredite par les services techniques, bien à tort, puisqu'il n'y a effectivement aucun passage protégé rue Carnot à cet endroit. Il en tire cet enseignement que les témoignages sont bien fragiles, même lorsqu'ils émanent de l'autorité.

VII) Point sur les actions en cours du Conseil de quartier, par Marie Seners

1) Plan de stationnement

- Une augmentation tarifaire a été votée lors de la dernière séance du conseil municipal, la dernière augmentation remonte à juin 2003. Les nouveaux tarifs applicables au 1^{er} janvier 2010 sont :
 - Courte durée : 1,80 €au lieu de 1,50 €
 - Résidants zone verte : année 186 €au lieu de 180 €, week-end 62 €au lieu de 60 €
 - Zone orange : 372 €au lieu de 360 €



- Création d'un tarif pour minibus sur le parking de la place d'Armes avec possibilité d'abonnement.
- Des chiffres sont communiqués pour l'évaluation du taux d'occupation. Mais ils sont déduits du nombre d'abonnements vendus par rapport au nombre de places offertes, ce qui ne peut conduire à rien de fiable. Seul des comptages sur le terrain des places libres à un moment donné peut répondre à la question.
- On retiendra seulement que le quartier Notre-Dame possède 2.590 places de stationnement de surface
- Les modifications proposées par la Commission du Conseil du 12 mai 2009 ne seront pas retenues. En effet elles ne permettent pas d'apporter une amélioration sensible et ne sont pas suffisamment représentatives de la position des commerçants.
- On attend l'ouverture du parking souterrain du boulevard de la Reine, en septembre 2010, pour réexaminer les solutions possibles.

2) Carrefour Montbauron / Saint-Cloud / Paroisse

- La commission mixte Notre-Dame/Montreuil, réunie le 30 septembre 2009, avait recommandé l'installation de feux décalés.
- Le seul aménagement réalisé est un marquage au sol des voies tourne-à-droite et tout-droit, à l'occasion de la reprise des enrobés à cet endroit.
- Le Conseil Général des Yvelines a procédé à des comptages dont on attend les résultats fin janvier 2010.

3) Commission Animation du Conseil de quartier

Deux projets sont en cours :

- « Un jour, en mai, à Notre-Dame » : théâtre, pique-nique, aux alentours du 1^{er} mai.
- Pot d'accueil pour les nouveaux arrivants, en octobre 2010.

4) Permanences du Conseil de Quartier (le 2eme samedi de chaque mois)

- On constate en moyenne 2 visiteurs par permanence. Il faut renforcer la publicité par les moyens habituels comprenant des collages et distribution de tract par les Conseillers.

5) Elections régionales des 14 et 21 mars 2010

- Les membres du Conseil de quartier sont invités à se proposer comme Assesseur ou Vice-Président dans les bureaux de vote du quartier.

7) Calendrier

- 28 janvier 2010 : réunion de la Commission Animation
- 12 février 2010 : dîner annuel du Conseil de quartier
- 16 mars 2010 : sixième réunion du Conseil de quartier
- 15 juin 2010 : septième réunion du Conseil de quartier
- à fixer : date des réunions des Commissions Grands Projets et Vie Quotidienne

Un Conseiller fait observer que le distinguo entre Grands Projets et Vie Quotidienne est d'un usage difficile et que, s'il n'est pas pertinent, il vaudrait mieux le supprimer.



8) Questions diverses

Une Conseillère, commerçante, informe des animations de Noël prévues par son association Le Soleil d'Or :

- Animation de rue prévue avec l'association Versailles Soleil.
- Concours de dessins de Noël réalisés par des élèves de CE2 des écoles Carnot et Lafitan : affichage chez les commerçants participants et vote par les clients pour déterminer les gagnants.

Marie Seners remercie les participants de leur présence et de leur engagement au service du quartier.